

Fabrice ANTOINE

DICTIONNAIRE  
DES COMPARAISONS  
DU FRANÇAIS

« C'est tout *comme...* »



PARIS  
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR  
2024

[www.honorechampion.com](http://www.honorechampion.com)

## AVANT-PROPOS

Ce livre a pour thème la comparaison. Il raconte la langue française à travers ses comparaisons, environ 3 000, des origines ou presque, des premières traces enregistrées à l'écrit, à nos jours. Tous les articles qui le composent (car c'est une sorte de dictionnaire), au nombre de 250 environ, consacrés à des mots ou des ensembles de mots réunis autour de notions (voir le « Mode d'emploi »), narrent les comparaisons du français, en expliquent les origines, les évolutions, les filiations, les recyclages éventuels ; ils font l'archéologie des comparaisons anciennes ou perdues, qu'ils mettent en relation et ordonnent entre elles et aussi avec les plus connues ou modernes, comme ils le font des diverses comparaisons autour d'un même thème.

Quoi de plus SIMPLE<sup>1</sup> qu'une comparaison ? C'est simple comme bonjour, une comparaison ; BÊTE comme chou. Et pourtant, à travers les comparaisons, on aperçoit la société qui les a forgées, originales d'abord avant d'être reprises et usées, galvaudées, jusqu'au moment où elles ont été, peut-être, pour certaines, recyclées, prenant alors une nouvelle vie, mais reflétant toujours l'environnement où elles ont été (re)créées et les hommes qui y évoluaient.

« comparer » vient en français directement du latin « comparare », dérivé de l'adjectif « compar », dont le sens est « égal, pareil », lui-même forgé de la préposition « cum » associée à l'adjectif « par », de même sens. « comparer », c'est, selon une définition de 1120, « rapprocher des êtres, des objets de nature différente pour faire ressortir un trait commun ou un rapport d'égalité »<sup>TLF. DMF</sup>. C'est dire que A présente un trait égal ou semblable à l'un des traits de B, que A possède un trait |x| à la manière dont B le possède aussi : A est donc *comme* B pour ce qui concerne un trait que la comparaison mentionne clairement :

A est |x| comme B (est |x|)  
ou A fait |x| comme B (fait |x|)

---

<sup>1</sup> Les mots en PETITES MAJUSCULES font l'objet d'un article dans cet ouvrage.

par exemple : *cette crêpe est fine comme du papier à cigarettes*  
*(cette crêpe est fine comme du papier à cigarettes est fin)*

ou *il court comme un lapin*  
*(il court comme un lapin court)*

Dans la première forme, le trait |x| est un attribut de A (le comparé), toujours sous la forme d'un adjectif, donc le verbe utilisé est toujours un verbe d'état, essentiellement « être » et « devenir », et la construction à droite de « comme », qui dit que B (le comparant) a le même attribut, fait, par économie, l'ellipse du même verbe et du même adjectif.

Dans la deuxième forme, le deuxième exemple, le trait |x| ressort du verbe qui est utilisé et la forme de la comparaison implique que le comparant (ce qui suit « comme ») fait l'action exprimée par ce verbe de façon intensive : un lapin court vite, *par définition*. Pour Rothstein 1977 la comparaison procède par extraction d'une propriété du comparant (« l'Écossais est AVARE ») suivie de l'affirmation d'une égalité avec le comparé (« X est avare comme un Écossais »). J'ajouterai, mais il faudra y revenir, qu'il ne s'agit pas d'une propriété mais de la propriété vue et présentée comme typique, essentielle, connue, du comparant. Ce qui marque, exprime cette égalité, c'est « comme », petit mot à multiples facettes (il peut être adverbe, conjonction, relatif, préposition<sup>2</sup>, issu du latin « quo modo » (en un mot ou, d'abord, en deux) signifiant « à la manière dont » puis « à la manière de », ce qui le rapprocherait d'une préposition, sauf que son statut d'adverbe pèse lourd et interdit ce classement : « comme » a introduit une proposition (comme dans les exemples développés plus haut le font apparaître) et non un groupe nominal seulement... Si les comparaisons, pour la plupart, ne présentent pas de verbe à droite de « comme », c'est parce que celui-ci est effacé, pour éviter une répétition stérile, d'où les parenthèses dans les exemples donnés plus haut ; on admettra donc qu'il est sous-entendu, que son fantôme est là, derrière le verbe qui se trouve à gauche de « comme ». Un cas particulier met cela en évidence : la comparaison de deux actions du même sujet, dont la seconde est, ou est vue, comme naturelle, spontanée et est exprimée par un second verbe, qui, alors, n'est pas effacé et

<sup>2</sup> Voir GGF (*La grande grammaire du français* : article « comme »)

ne peut l'être<sup>3</sup> : «il ment comme il respire», qui équivaut à «il ment de façon aussi naturelle qu'il respire», «... à la manière (naturelle) dont il respire»... ce qui permet par exemple à un poète d'écrire : «J'écris souvent comme je pisse» et d'être compris<sup>4</sup>.

On a décrit la forme des deux types de comparaison les plus fréquents : [[être] + adjectif + comme + comparant] ([être] signifiant tout verbe d'état), qui représente plus de la moitié de l'ensemble des comparaisons relevées dans cet ouvrage (51 % de 1560 comparaisons «originales», c'est-à-dire que l'on ne décompte qu'une fois celles qui ont des variantes du type «entêté comme un âne»/ «têtu comme un âne») ; la deuxième est [[verbe intransitif] + comme + comparant], ([verbe intransitif] étant un verbe isolé dans la majorité des cas (courir, manger, ronfler, travailler, etc.) ou une locution verbale à sens intransitif (s'entendre, se faire les dents, se servir de ses bras, en rester, s'y prendre, etc.) ; celle-là représente 37,7 % de l'ensemble. Une grosse centaine des comparaisons relevées (116, soit 7,4 % du total) sont bâties autour d'un verbe *transitif* et le comparant est donc en fonction de complément d'objet direct du verbe qui n'est pas répété à droite de «comme» et l'action exprimée par le verbe est spontanément associée à ce comparant – en d'autres termes, le comparant est un complément d'objet direct typique de ce verbe. Le schéma est donc : [[verbe transitif] + qn/qch + comme + comparant], par exemple «secouer qn comme un prunier», «battre qn comme plâtre», «presser qn comme un citron» – un prunier doit être secoué vigoureusement, *par définition* en quelque sorte, pour en faire tomber les prunes mûres, de même que la pierre à plâtre doit être battue, c'est-à-dire frappée à coups de masse après avoir été calcinée, fermement pour que le plâtre

---

<sup>3</sup> Voir Gross 1984, 245. En réalité, la seule comparaison courante de ce modèle est celle mentionnée ici, même si elle est souvent présentée comme représentant une classe. Tout juste peut-on rattacher à cette comparaison «c'est comme pisser en l'air *ou* dans un violon», précédée d'un verbe (du type : «lui dire quelque chose») mais elle est en concurrence avec «c'est comme si on pissait...» (sujet variable), où l'on a pour comparant toute une proposition de condition... La seule autre du même ordre est une comparaison obsolète, sous deux formes, «entendre quelque chose comme à ramer les choux» ou «comme à faire un coffre», mais la construction du verbe «entendre» fait que «à ramer...» ou «à faire...» équivaut à un syntagme nominal et le verbe présent à gauche de «comme» (entendre) est bien effacé à droite... On remarquera qu'il s'agit ici d'une comparaison ironique, très proche de l'antiphrase : on ne rame pas les choux (contrairement aux pois ou aux haricots, par exemple), il serait donc absurde de savoir faire ce qui n'a aucune utilité ; «faire un coffre» est une tâche d'artisan, d'homme du métier et il va de soi, dans l'esprit du locuteur, que celui dont il parle ne maîtrise pas la technique en question.

<sup>4</sup> André Mansat, *Le poids d'une mésange*, (Paris : La pensée universelle, 1974), p. 60.